

LA POLITIQUE **RSE** DU CNES

Responsabilité Sociétale de l'Entreprise







Conscient de la responsabilité que lui confère son statut d'établissement public, **le CNES a à cœur d'affirmer sa responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) afin que ses missions et activités se traduisent en impacts positifs pour la planète, la société, les citoyens et les collaborateurs du CNES.**

Dans un contexte en mutation rapide caractérisé par des bouleversements technologiques, scientifiques, sanitaires et économiques, le CNES a la volonté d'être une agence leader mondiale dans la mise en œuvre des principes de développement durable. En particulier, il affirme son ambition de promouvoir l'outil spatial au service de la compréhension des phénomènes environnementaux, de la protection de la nature et de la lutte contre les dérèglements climatiques.

Le CNES place sa politique de RSE au cœur de sa stratégie et de sa transformation interne pour répondre aux politiques publiques et aux attentes de ses parties prenantes. 

Jean-Yves Le Gall, Président du CNES

Un CNES engagé

Le CNES a défini sa stratégie RSE en s'appuyant sur la feuille de route de la France pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) définis par l'ONU dans son programme universel intitulé Agenda 2030.

Tant au travers de ses missions qu'en tant qu'employeur responsable le CNES s'engage à aller au-delà de ses obligations légales et réglementaires en adoptant dans son système de management les meilleures pratiques permettant d'augmenter sa **création de valeur au bénéfice de ses parties prenantes.**

Cette conception positive et engagée de la RSE repose sur les valeurs de l'entreprise, une ambition affirmée de ses dirigeants à les incarner et une éthique partagée par les personnels.

Les principes de développement durable du CNES s'appuient sur une gouvernance exemplaire plaçant le personnel au cœur de son attention, une intégrité sans faille, un dialogue constructif avec nos parties prenantes, un esprit d'équipe, une capacité d'innovation cohérente avec les enjeux environnementaux et un engagement d'excellence dans la conduite de ses projets et activités.

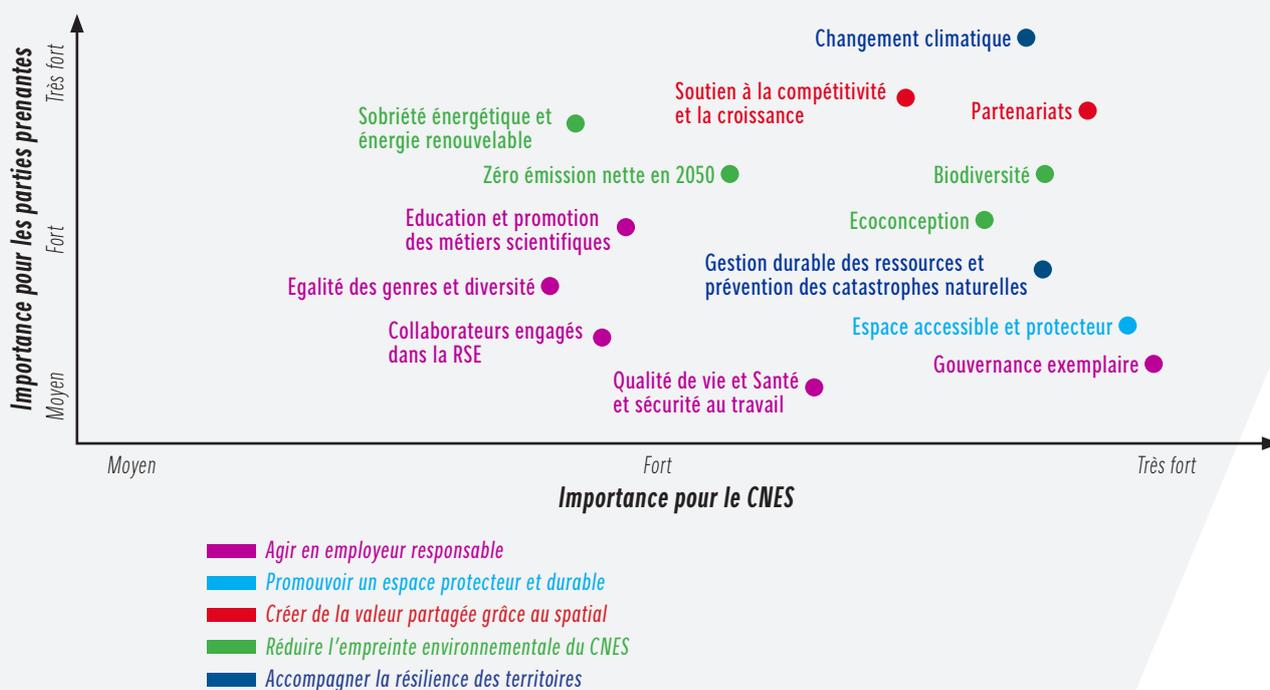
LE CNES EST À L'ÉCOUTE DE SES PARTIES PRENANTES

Afin de conduire ses activités de manière durable, le CNES prend en compte les besoins et attentes de ses parties prenantes dans le respect des missions qui lui sont confiées par l'Etat.



NOS ENJEUX DE RSE PRIORITAIRES

Sur la base des besoins exprimés par ses parties prenantes, le CNES priorise les principaux enjeux de RSE représentés dans une analyse de matérialité*.



* L'analyse de matérialité est un outil permettant d'identifier et de hiérarchiser les enjeux d'une stratégie de développement durable, en regard des priorités d'une entreprise ainsi que des attentes de ses parties prenantes.

LES 5 ENGAGEMENTS DE NOTRE POLITIQUE RSE

Ces engagements, issus de notre analyse de matérialité, sont indissociables et transversaux et les liens qui les unissent illustrent les différentes dimensions du développement durable.



Ils sont alignés sur les Objectifs de Développement Durable, la circulaire Services Publics Ecoresponsables, les politiques publiques (Stratégie Nationale Bas Carbone) et les politiques du CNES (conformité et éthique, ressources humaines, qualité de vie au travail, santé et sécurité au travail, environnement, sécurité des opérations spatiales, achats durables...).





AGIR EN **EMPLOYEUR RESPONSABLE**

Le CNES place sa volonté de dialogue et de progrès continu au cœur de sa politique de ressources humaines.

Ceci se traduit par les opérations de recrutement et de développement des compétences, la recherche d'un meilleur **épanouissement professionnel individuel et collectif**, un **dialogue social** riche et constructif et un environnement de travail favorisant la diversité, le **bien-être** et le lien social.

Agir en employeur responsable implique une **gouvernance exemplaire** basée sur un **dialogue transparent** avec les instances de contrôle et d'évaluation du CNES, un management qui intègre la RSE dans sa prise de décision incluant la relation avec les **fournisseurs**, un respect des données personnelles et une politique **Conformité et Ethique** garante des règles de déontologie et d'éthique.





Pour mettre en œuvre cet engagement, le CNES s'est fixé les ambitions suivantes :

- Favoriser l'engagement des collaborateurs dans la RSE.
- Concilier vie personnelle et professionnelle, qualité de vie et santé et sécurité au travail des salariés.
- Être pionnier dans l'égalité des genres dans le secteur spatial.
- Utiliser l'espace comme un levier d'éducation et de promotion des métiers scientifiques et techniques accessibles à tous.
- Assurer une gouvernance exemplaire.



PROMOUVOIR UN **ESPACE** **PROTECTEUR ET DURABLE**

Le CNES s'engage, en application de sa politique de sécurité, à agir pour que l'espace reste accessible, utilisable et protecteur.

Ceci couvre notamment l'autonomie d'accès à l'espace pour contribuer au développement des services utiles aux populations et à la connaissance. L'espace utilisable nécessite de limiter les débris spatiaux. Enfin, la notion d'espace protecteur se réfère à la contribution du spatial à la prévention des situations de crise.

Cet engagement se traduit par l'ambition suivante :

Œuvrer pour un espace accessible, utilisable et protecteur.



CRÉER DE LA **VALEUR PARTAGÉE** GRÂCE AU SPATIAL

Le CNES souhaite contribuer à l'émergence d'un modèle de croissance compatible avec les limites planétaires, dans le respect des individus et dans l'échange avec ses parties intéressées.

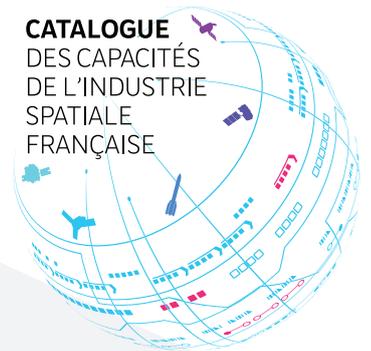
Il engage des démarches dans les domaines de l'éducation, de l'insertion dans le travail, de la création d'emplois et de l'utilisation des technologies innovantes.

Pour y parvenir le CNES s'appuie sur les ambitions suivantes :

- Faciliter la compétitivité et la croissance durable de l'industrie et des laboratoires français.
- Développer les partenariats au profit du développement durable.



CATALOGUE
DES CAPACITÉS
DE L'INDUSTRIE
SPATIALE
FRANÇAISE



RÉDUIRE NOTRE **EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE**

Le CNES s'engage dans la transition écologique et souhaite prendre toute sa part pour l'atteinte des grands objectifs que la France s'est fixés en matière de **développement des énergies renouvelables, de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'évolution vers une économie circulaire et de protection de la biodiversité.**

Pour cela, le CNES s'est fixé les ambitions suivantes :

- Organiser la sobriété énergétique et le passage aux énergies renouvelables des sites.
- Atteindre le zéro émission nette en 2050.
- Agir sur toute la chaîne de valeur dans la conduite de ses projets et activités pour en réduire l'empreinte environnementale.
- S'engager pour la biodiversité par la mise en œuvre de ses engagements Act4Nature.



Le Centre Spatial de Toulouse est raccordé au réseau de chaleur TED (Toulouse Energie Durable) depuis 2019.



ACCOMPAGNER LA **RÉSILIENCE** **DES TERRITOIRES**

Dans l'exercice de ses missions, le CNES mobilise son expertise et ses relations privilégiées avec des organismes de recherche pour **accompagner les territoires et leurs populations dans l'adaptation aux défis du dérèglement climatique** (gestion des ressources, aménagement, santé, mobilité, etc.).

Les ambitions associées sont les suivantes :

- Développer l'usage des outils spatiaux de prévention des risques et de traitement des urgences.
- Faciliter l'adaptation au changement climatique.
- Faciliter la gestion durable des ressources naturelles (eaux continentales, préservation des océans...).



LA CONTRIBUTION DU CNES AUX OBJECTIFS DE **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Le CNES contribue aux ODD définis par les Etats membres de l'ONU dans le cadre du programme de développement durable Agenda 2030.

Les engagements du CNES portent sur 16 des 17 objectifs (ODD 2 à ODD 17) et traduisent les actions réalisées au titre des missions spatiales et applications et des pratiques de management. Le CNES contribue également à l'ODD 1 « Pas de pauvreté » mais de manière plus indirecte.



Le CNES contribue à la lutte contre la faim avec ses applications (utilisant **géolocalisation et observation de la terre**) en facilitant la **surveillance de l'état des sols**, la gestion raisonnée des intrants, des produits phytosanitaires, de l'apport en eau et aussi l'estimation des récoltes et leurs rendements.



Le CNES se mobilise pour la **santé la sécurité et la Qualité de Vie au Travail** pour ses collaborateurs, promeut l'**équilibre vie privée/vie professionnelle** et finance des **projets d'infrastructures et de recherche dans le domaine de la santé**.

Le CNES participe, par les télécommunications spatiales, au **désenclavement sanitaire et à une égale qualité de soin pour tous** (centre de soin déporté en Guyane, test d'outils de e-santé). Par les données et applications, il contribue à la **compréhension et à la prévention des épidémies** et maladies liées à l'environnement.



Le CNES conduit une politique ambitieuse de **formation et de développement des compétences des salariés**, cofinance des thèses et post doc et développe des **partenariats** avec les universités et IUT.

Des actions d'éducation, de sensibilisation et de formation sont réalisées auprès des **enseignants, des jeunes et du grand public** (programmes TTVS, JANUS, PERSEUS, Argonautica, Spatiobus, mini fusées...).



Le CNES s'implique dans la **lutte contre la discrimination**, veille à l'**égalité salariale**, à l'**accès des femmes aux classifications supérieures et instances dirigeantes** et à leur promotion dans les carrières scientifiques.

En matière d'égalité F/H, l'index du CNES se situe au niveau remarquable de 94/100 en 2019 (loi Avenir professionnel).



Avec ses missions spatiales, le CNES contribue au **suivi des eaux continentales et à la protection des zones humides, des fleuves et des lacs** (projets Smos, Swot, Trishna, Sentinels...).

Dans ses activités, il veille à la **prévention des pollutions** (station de traitement des eaux sur l'Ensemble de Lancement Ariane 6...).



Le CNES est engagé dans un **programme ambitieux de management de l'énergie afin d'atteindre le zéro émission nette en 2050** : politique de construction et rénovation de bâtiments HQE et QEA, recours aux énergies renouvelables (biomasse et photovoltaïque au Centre Spatial Guyanais, réseau Toulouse Energie Durable...), et met en place des outils de financement innovants (projet Green by CNES).



Le CNES soutient la **compétitivité des industriels, PME et laboratoires français** (soutien à la filière télécom et aux applications qui découlent des données spatiales dont la navigation, catalogue des capacités de l'industrie spatiale française).

Une **contribution française aux missions de l'ESA** est assurée ainsi qu'un accompagnement des **projets de l'UE**.

Des actions en faveur de **l'insertion et de la recherche d'emploi des jeunes générations** sont engagées via des associations ou des clauses d'insertion sociales dans les contrats.



Le CNES soutient les **concepts innovants** (architecture, matériaux, énergie, technologies) visant à réduire l'impact environnemental des **moyens sols, des véhicules lanceurs et satellites, des segments spatiaux (stations, centres de traitement), des transports et des bâtiments**. Le CNES promeut les **fournisseurs intégrant le développement durable ou l'environnement dans leurs démarches et le choix des innovations techniques et managériales**.



Le CNES donne l'opportunité aux salariés d'investir les enjeux de développement durable au travers de **l'accord d'intéressement 2020-2022** (introduction d'un critère RSE représentant 25 % de l'intéressement).



Le CNES encourage, au travers de partenariats, les solutions et services utilisateurs de données spatiales pour répondre aux **besoins des populations face aux changements climatiques, aux défis de l'urbanisation et des mobilités**.

Les **établissements du CNES sont résilients et durables** et ont pour objectif de réduire leur empreinte environnementale.



Le CNES est engagé dans un programme de réduction de sa consommation de ressources dans le domaine des missions spatiales (**écoconception des moyens sols lanceurs et démonstrateurs, analyse de cycle de vie des projets orbitaux**), des déplacements des personnes et des moyens et des politiques d'achats durables.

Le CNES conduit une politique de sécurité des opérations spatiales visant à limiter les **déchets spatiaux**.



Grâce aux projets spatiaux et au traitement aval de leurs données, le CNES met **le spatial au service de tous les utilisateurs pour comprendre et anticiper les effets du changement climatique** (ex : Sentinels, Trishna, Iasi-ng, Space Climate Observatory...). Dans son fonctionnement, le CNES se dote d'une **stratégie bas carbone** visant à limiter son bilan carbone et réduire ses émissions de gaz à effet de serre.



Le CNES met à disposition les moyens du spatial pour mieux **comprendre et surveiller la santé des océans et lutter contre la surexploitation des ressources marines** (ex : Sentinel, CFOSat, Saral/AltiKa, Argos, SWOT) et contribue au développement de l'European Observing System et aux applications en océanographie opérationnelle.



Le CNES conduit des missions dont les **données permettent de suivre l'état de santé des écosystèmes** (Sentinel, SMOS, Trishna, Pléiades, Venùs...) et le suivi des espèces (Argos). **La préservation et la protection de la biodiversité de ses sites** sont inscrits dans les engagements pris au titre du dispositif Act4Nature.



Le CNES fournit les accès à l'espace, les systèmes spatiaux et les chaînes de traitements utiles aux **besoins de surveillance et d'écoute nécessaires à la prévention des situations de conflits par les forces de défense**. Dans son fonctionnement, le CNES veille au respect des **règles de transparence, de déontologie et d'éthique d'entreprise**.



Grâce aux **coopérations multi et bilatérales, le CNES encourage les partenariats sur les missions spatiales** ou utilisant des données spatiales, lorsqu'ils contribuent à une meilleure gestion de l'environnement (pollutions, urbanisation, biodiversité...), compréhension de l'évolution du climat et adaptation au changement climatique ou à la gestion des catastrophes. Au titre des missions et applications, le CNES soutient les **programmes Copernicus et Galileo** (Europe) et le **SCO** (Space Climate Observatory).





LA **GOVERNANCE** DE LA **POLITIQUE RSE**

Le pilotage de la RSE est assuré au plus haut niveau de l'entreprise par la Direction du CNES.

La Direction du CNES valide la stratégie RSE et la feuille de route qui la décline avec des objectifs, des indicateurs et des cibles mesurables.

Chaque direction s'assure du respect de la feuille de route et garantit l'atteinte des objectifs en favorisant l'implication et l'engagement du personnel.

La direction Développement Durable et Performance anime la Politique RSE et évalue sa performance dans le cadre du système de management du CNES.

Le bilan de la politique RSE est présenté au Conseil d'Administration et au Comité d'audit dans le rapport d'exécution du Contrat d'Objectifs et de Performance du CNES.

Un reporting transparent et factuel est communiqué en interne et en externe notamment dans le Rapport d'activités du CNES qui intègre sa performance RSE.



*« Le développement durable est un projet de société.
Le CNES s'engage à prendre toute sa part pour ne laisser
personne de côté dans la transition écologique ».*

Laurence Monnoyer Smith
*Directrice du Développement Durable
et de la Performance du CNES.*



DOCUMENT ÉDITÉ PAR : CNES, Centre National d'Études Spatiales, 2 Place Maurice Quentin, Paris 75001 - **DATE DE PARUTION :** janvier 2021 - **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :** Jean-Yves Le Gall - **DIRECTRICE DE LA PUBLICATION ADJOINTE :** Laurence Monnoyer-Smith - **DIRECTRICE ÉDITORIALE :** Marie-Claude Salomé - **RÉDACTION :** Florence Chiavassa, avec la participation de Patricia Schultheis - **MAQUETTE :** Pôle multimédia, CNES - Réf. 2020-492 - **ICONOGRAPHIE :** Photothèque du CNES - Laboratoire Photon. **CRÉDITS PHOTOS :** Photo couverture p.1 © Istock - p.2 © CNES/Manuel PEDOUSSAUT, 2015 - p. 6 © CNES/Lydie LECARPENTIER, 2018 - © CNES/Nicolas TRONQUART, 2018 - p. 7 © CNES/Nicolas TRONQUART, 2018 - p. 8 © CNES/ill.David DUCROS, 2018 - © NASA - p. 9 © CNES/ESA/Arianespace/Optique Vidéo CSG/JM Guillon, 2019 - p. 10 © CNES/ESA/Arianespace/Optique Vidéo CSG/P. Baudon, 2017 - p. 11 © CNES/ill.David DUCROS, 2015 - GettyImages - p. 14 © CNES/GRIMAULT Emmanuel, 2018 - © Copernicus Sentinel Data/, 2017 - © CNES/ESA/Arianespace/Optique Vidéo CSG/P. Baudon, 2017 - © CNES/GRIMAULT Emmanuel, 2018 - p. 15 © Istock © CNES/Hervé PIRAUD, 2019.